

■ 04 LES ÉVOLUTIONS DES EFFECTIFS SALARIÉS DU SECTEUR HOSPITALIER

Entre fin 2003 et fin 2020, les effectifs salariés du secteur hospitalier progressent de 15,0 %, passant de 1,20 million à 1,38 million de salariés (soit +0,8 % par an en moyenne). Le personnel médical et infirmier en représente une part croissante. Les effectifs salariés hospitaliers ralentissent progressivement à compter de 2014, jusqu'à reculer en 2017 et 2018. Ils repartent depuis à la hausse, d'abord faiblement en 2019 (+0,2 %), puis plus significativement en 2020 (+1,4 %). Ce net rebond est porté par le secteur public, tandis que l'emploi hospitalier continue de se replier légèrement dans le secteur privé. En 2021, les effectifs salariés du secteur hospitalier public continuent de progresser (+0,6 %). Entre fin 2019 et fin 2021, ils ont ainsi progressé de plus de 26 000 salariés (+2,5 %).

Entre fin 2003 et fin 2020, les effectifs salariés du secteur hospitalier augmentent de 15 % (soit 0,8 % par an en moyenne), passant de 1,20 million à 1,38 million de salariés (*graphique 1*). Les effectifs progressent plus fortement au cours de cette période dans le secteur privé (+18 %) que dans le secteur public (+14 %). Par conséquent, la part des effectifs du secteur privé augmente, passant de 21,7 % fin 2003 à 23,0 % fin 2016. Mais, depuis 2017, les effectifs salariés du secteur hospitalier privé fléchissent, si bien que sa part se replie, pour atteindre 22,3 % fin 2020.

Le personnel médical et les infirmiers représentent une part croissante des effectifs salariés hospitaliers

Le personnel médical au sens large (médecins et assimilés³¹, internes et sages-femmes) connaît la progression la plus forte entre fin 2003 et fin 2020. Sa part dans les effectifs salariés hospitaliers passe de 10,2 % à 12,2 % pendant cette période. En écho à l'extension des *numerus clausus*³², le nombre de médecins et assimilés augmente de 25 %, celui des internes et faisant fonction d'internes (FFI) de 93 % et celui des sages-femmes de 34 %.

Cependant, la tendance s'inverse pour les sages-femmes du secteur hospitalier privé depuis quelques années (*tableau 1*). Leur nombre recule désormais (-9,4 % entre fin 2013 et fin 2020), dans un contexte où le secteur privé réduit son implication dans les activités périnatales et où de nombreuses maternités privées ont fermé. Dans le secteur public, en revanche, le nombre de sages-femmes continue de progresser (+5,6 % entre fin 2013 et fin 2020).

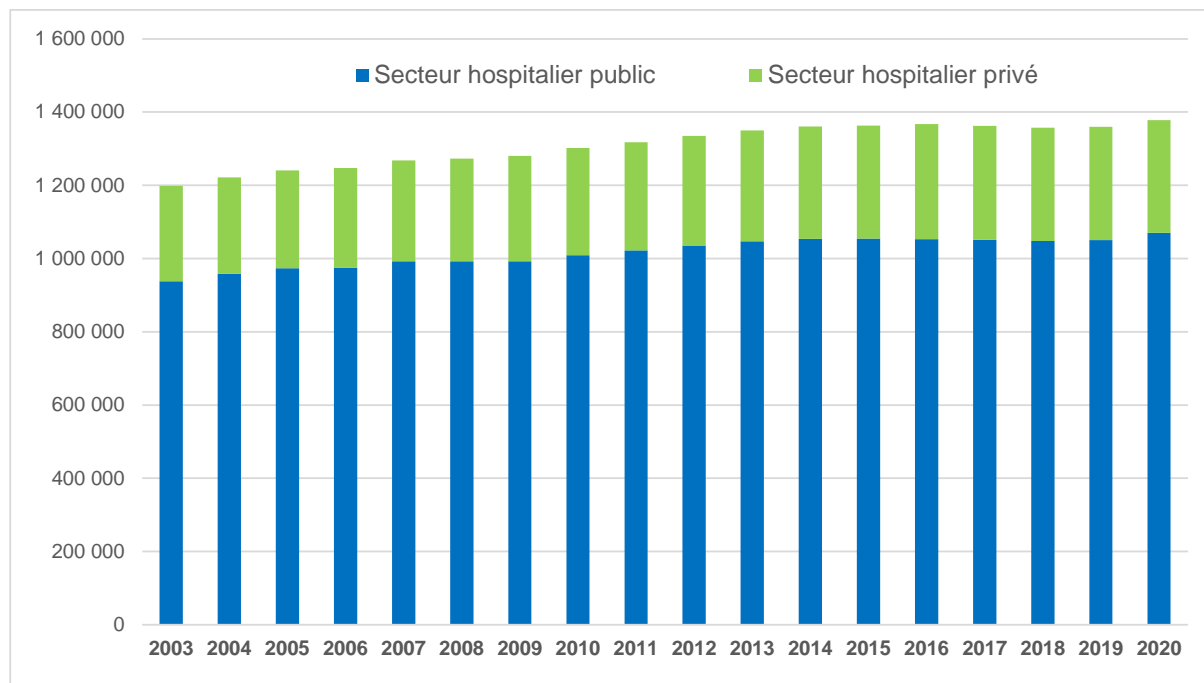
Les effectifs d'infirmiers augmentent de 24 % entre fin 2003 et fin 2020, une progression proche de celle du nombre de médecins et assimilés. Leur part dans les effectifs salariés progresse également, passant de 24,1 % à 25,9 % au cours de la même période. La part dans les effectifs salariés hospitaliers des aides-soignants (20,9 % fin 2020) et du personnel administratif (10,8 % fin 2020) reste globalement stable depuis dix-sept ans.

La part des « autres personnels soignants » (agents de service hospitalier, personnel de rééducation et cadres infirmiers notamment) recule ces dernières années, passant de 16,5 % fin 2013 à 15,4 % fin 2020. Cette situation reflète la baisse sensible des effectifs salariés de cette catégorie dans le secteur hospitalier public (-8,5 % entre fin 2013 et fin 2019, avant un rebond de 2,7 % en 2020), qui pourrait s'expliquer par la diminution des contrats aidés. Dans la fonction publique hospitalière (FPH), de nombreux contrats aidés concernent, en effet, les agents de service hospitaliers (ASH), profession majoritaire au sein du groupe des autres personnels soignants. Dans le secteur privé, les effectifs des autres personnels soignants sont moins dépendants des contrats aidés et ont continué d'augmenter jusqu'en 2017. Ils se replient depuis.

³¹ Dans cette fiche, la catégorie « médecins et assimilés » comprend les médecins, les odontologistes et les pharmaciens.

³² Les *numerus clausus* de médecine, odontologie, pharmaceutique et de maïeutique, incluant les passerelles, *numerus clausus* complémentaires et droits au remord, augmentent de 61 % entre 2003 et 2020.

Graphique 1 Évolution des effectifs salariés du secteur hospitalier au 31 décembre, depuis 2003



Note > Le secteur hospitalier privé comprend les établissements privés à but non lucratif (dont les Espic) et ceux à but lucratif (cliniques privées).
Champ > Salariés du secteur hospitalier présents au 31 décembre (personnes physiques y compris contrats aidés ; hors stagiaires, externes et apprentis), France (hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le SSA.
Sources > Insee, Siasp et BTS ; DREES, SAE ; traitements DREES.

En 2020, la nette progression des effectifs salariés hospitaliers est portée par le secteur public

Dans les années 2010, les effectifs salariés hospitaliers ralentissent pour finir par reculer : leur taux de croissance annuel passe de 1,6 % fin 2010 à -0,4 % fin 2018. En 2019, ils connaissent une légère hausse, de 0,2 %, avant de rebondir franchement en 2020 (+1,4 %). Cette reprise concerne uniquement le secteur public, les effectifs salariés se repliant de 0,5 % dans le secteur privé (*tableau 1*).

Dans le secteur public, les effectifs salariés hospitaliers progressent de 1,9 % entre fin 2019 et fin 2020 (+19 900 salariés), dans un contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 qui sollicite de manière inédite les hôpitaux publics. Cette hausse concerne toutes les catégories de personnel.

La progression des effectifs salariés de personnel médical du secteur hospitalier public s'accroît pour la troisième année consécutive : elle atteint 2,8 % en 2020, soit +3 200 salariés (après +0,8 % en 2018 et +1,9 % en 2019). Cette accélération concerne surtout les médecins et assimilés. La dynamique du nombre de salariés reste équivalente à celle de l'année précédente pour les internes et FFI d'une part, et pour les sages-femmes d'autre part (*tableau 1*), la hausse étant plus soutenue pour les premiers. Les effectifs de personnel soignant non médical du secteur public rebondissent en 2020 (+1,7 %, après -0,1 % en 2019). En particulier, les effectifs salariés d'infirmiers et d'aides-soignants augmentent de 1,4 % alors qu'ils étaient quasi stables l'année précédente. En outre, le nombre de salariés de la catégorie « autres personnels soignants » repart à la hausse, après cinq années de baisse continue. Il progresse de 2,7 % entre fin 2019 et fin 2020 (+4 100 salariés). Enfin, après plusieurs années de relative stabilité, les effectifs salariés de personnel non soignant du secteur public augmentent nettement, eux aussi, entre fin 2019 et fin 2020 (+1,8 %, soit +5 000 salariés). Ce rebond concerne aussi bien les salariés de la filière administrative (+2,0 %) que ceux des autres personnels non soignants (+1,7 %).

Dans le secteur privé, les effectifs salariés hospitaliers reculent de 0,5 % entre fin 2019 et fin 2020 (-1 500 salariés), accentuant la baisse des trois années précédentes. C'est le résultat du repli du personnel non médical soignant (-0,7 %, soit -1 600 salariés), aussi bien chez les infirmiers que chez les aides-soignants. Les effectifs de salariés continuent également de reculer dans la filière administrative (-0,7 %) et chez les sages-femmes (-4,4 %). En revanche, les effectifs salariés de médecins et assimilés connaissent une nouvelle progression de 2,1 % entre fin 2019 et fin 2020, comparable à celle observée dans le secteur public. Le nombre d'internes et FFI est quasi stable.

Tableau 1 Effectifs salariés, au 31 décembre, des secteurs hospitaliers public et privé depuis 2018

	2018	2019	2020	2021	Évolution 2019-2020	Évolution 2020-2021
Salariés du secteur hospitalier public	1 048 366	1 050 578	1 070 446	1 076 736	1,9 %	0,6 %
Personnel médical	136 318	138 887	142 709	145 407	2,8 %	1,9 %
Médecins et assimilés	90 877	92 319	94 420	95 476	2,3 %	1,1 %
Internes et FFI	32 284	33 279	34 900	36 520	4,9 %	4,6 %
Sages-femmes	13 157	13 289	13 389	13 411	0,8 %	0,2 %
Personnel non médical soignant	638 606	638 208	649 291	647 446	1,7 %	-0,3 %
Infirmiers	263 105	263 247	266 893	264 711	1,4 %	-0,8 %
Aides-soignants	226 741	226 748	230 116	230 605	1,5 %	0,2 %
Autres personnels soignants	148 760	148 213	152 282	152 130	2,7 %	-0,1 %
Personnel non médical non soignant	273 442	273 483	278 446	283 883	1,8 %	2,0 %
Filière administrative	105 450	105 371	107 464	110 404	2,0 %	2,7 %
Autres personnels non soignants	167 992	168 112	170 982	173 479	1,7 %	1,5 %
Salariés du secteur hospitalier privé	309 277	309 118	307 635	n.d.	-0,5 %	n.d.
Personnel médical	25 020	25 333	25 578	n.d.	1,0 %	n.d.
Médecins et assimilés	18 583	18 922	19 322	n.d.	2,1 %	n.d.
Internes et FFI	2 568	2 645	2 654	n.d.	0,3 %	n.d.
Sages-femmes	3 838	3 766	3 602	n.d.	-4,4 %	n.d.
Personnel non médical soignant	211 332	210 287	208 729	n.d.	-0,7 %	n.d.
Infirmiers	90 677	90 834	90 140	n.d.	-0,8 %	n.d.
Aides-soignants	59 840	59 104	58 449	n.d.	-1,1 %	n.d.
Autres personnels soignants	60 815	60 349	60 140	n.d.	-0,3 %	n.d.
Personnel non médical non soignant	72 925	73 498	73 328	n.d.	-0,2 %	n.d.
Filière administrative	41 775	41 674	41 379	n.d.	-0,7 %	n.d.
Autres personnels non soignants	31 150	31 824	31 949	n.d.	0,4 %	n.d.
Ensemble du secteur hospitalier	1 357 612	1 359 696	1 378 081	n.d.	1,4 %	n.d.
Personnel médical	161 338	164 220	168 287	n.d.	2,5 %	n.d.
Personnel non médical soignant	849 938	848 495	858 020	n.d.	1,1 %	n.d.
Personnel non médical non soignant	346 367	346 981	351 774	n.d.	1,4 %	n.d.

n.d. : non disponible.

Note > Le secteur hospitalier privé comprend les établissements privés à but non lucratif (dont Les Espic) et ceux à but lucratif (cliniques privées).

Champ > Salariés du secteur hospitalier présents au 31 décembre (personnes physiques y compris contrats aidés ; hors stagiaires, externes et apprentis), France (hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le SSA.

Sources > Insee, Siasp et BTS ; DREES, SAE ; traitements DREES.

En 2021, les effectifs salariés du secteur hospitalier public continuent de progresser, à un rythme plus modeste

Les données utilisées pour calculer l'évolution des effectifs salariés du secteur hospitalier permettent de fournir une estimation à fin 2021 uniquement pour le secteur public (voir encadré Sources et méthodes). Ces données indiquent qu'entre fin 2020 et fin 2021, les effectifs salariés du secteur hospitalier public continuent de progresser, quoique sur un rythme beaucoup plus modeste (+0,6 %, +6 300 salariés). Sur l'ensemble des deux années de crise sanitaire 2020 et 2021, les effectifs salariés du secteur public hospitalier ont ainsi progressé de 2,5 % (+26 200 salariés).

Les effectifs salariés de personnel médical du secteur hospitalier public progressent de 1,9 % entre fin 2020 et fin 2021 (+2 700 salariés), un rythme qui reste bien supérieur à la tendance observée avant la crise sanitaire, de fin 2013 à fin 2019 (+1,3 % par an en moyenne). Ce dynamisme concerne aussi bien les médecins et assimilés (+1,1 %) que les internes et FFI (+4,6 %) [tableau 1]. Le nombre de sages-femmes ralentit nettement : il ne progresse que de 0,2 % (après +0,8 % en 2020), bien en-deçà du rythme observé avant la crise sanitaire (+3,3 % par an en moyenne de fin 2013 à fin 2019).

Les effectifs de personnel non médical soignant du secteur public reculent légèrement en 2021 (-0,3 %, soit -1 800 salariés). Si les effectifs salariés d'aides-soignants restent en légère hausse de 0,2 %, le nombre de salariés infirmiers diminue de 0,8 % en 2021 (-2 200 salariés). En outre, le nombre de salariés de la catégorie « autres personnels soignants » diminue légèrement, de 0,1 %.

Enfin, les effectifs salariés de personnel non soignant du secteur public accélèrent : ils augmentent de 2,0 % en 2021 (+5 400 salariés), après +1,8 % en 2020. Cette accélération concerne surtout la filière administrative (+2,7 %, après +2,0 % en 2020), tandis que les effectifs salariés des autres personnels non soignants progressent de 1,5 %, après 1,7 % en 2020.

Encadré 1 Sources et méthodes

Champ

Effectifs salariés, en personnes physiques, rémunérés au 31 décembre par les établissements du secteur hospitalier en France (hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le service de santé des armées (SSA). Le secteur hospitalier privé regroupe les établissements privés à but non lucratif (dont les établissements de santé privés d'intérêt collectif [Espic]) et ceux à but lucratif (cliniques privées). La notion d'établissement mobilisée ici correspond à celle du répertoire Sirene (un établissement est repéré par son numéro Siret). Un établissement appartient au secteur hospitalier si son code d'activité principale (APE) est celui des « activités hospitalières » (codé 8610Z dans la Naf rév. 2). Ce champ englobe le champ des établissements de santé au sens de la statistique annuelle des établissements (SAE), mais en étant un peu plus large en raison de la maille utilisée, qui est le Siret. Ainsi, il peut parfois englober, en plus des Finess des établissements de santé, quelques Finess d'établissements non sanitaires : établissements médico-sociaux ou centres de formation aux métiers sanitaires et médico-sociaux, par exemple.

Sources

La déclaration annuelle de données sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Dans ce document commun aux administrations fiscales et sociales, les employeurs fournissent annuellement et pour chaque établissement un certain nombre d'informations relatives à l'établissement et aux salariés (la nature de l'emploi et la qualification, le montant des rémunérations versées, etc.). La déclaration sociale nominative (DSN) est une nouvelle source de données mensuelles qui remplace progressivement la plupart des déclarations sociales, dont les déclarations annuelles de données sociales (DADS). Le système d'information des agents du secteur public (Siasp) exploite en particulier les informations contenues dans les déclarations sociales sur le champ de la fonction publique. Il intègre des concepts et des variables caractéristiques du secteur public, liés notamment au statut de l'agent (grade, échelon, indice, etc.). Les données résultant des formalités administratives (DADS et DSN) et le Siasp sont exploités pour constituer le fichier statistique dit « base tous salariés » (BTS) produit par l'Insee.

Le fichier Siasp est mobilisé pour estimer les effectifs salariés du secteur hospitalier public, tandis que celui de la BTS sert à estimer les effectifs salariés du secteur hospitalier privé. Le Siasp est disponible plus précocement que la BTS complète, ce qui explique le décalage d'une année observée ici entre les données du public et du privé. Enfin, les données de la SAE sont utilisées pour estimer les effectifs salariés hospitaliers de Mayotte et du SSA, mais aussi pour partager les effectifs d'internes et faisant fonction d'internes, intégralement recueillis dans Siasp, entre public et privé.

Méthodologie

Pour chaque année depuis 2010, les séries d'effectifs salariés sont produites, pour chacun des groupes professionnels, à partir de Siasp et des DADS-GF. En 2016, les établissements privés ont commencé à passer à la déclaration sociale nominative (DSN), qui remplace définitivement les DADS dans les établissements privés en 2018. Ce changement bouleverse le système d'information : les fichiers Insee issus des données DADS pour les validités 2016 à 2018 ont connu de fortes révisions, en niveau comme en évolution. Les établissements hospitaliers publics ont commencé à passer à la DSN en 2020, si bien que les données Siasp s'en trouveront aussi affectées.

Pour limiter les impacts de cette période d'instabilité, la DREES a choisi de se donner 2015 comme « année de base », servant de référence pour le niveau des effectifs salariés hospitaliers. Pour les années suivantes, l'estimation des effectifs salariés consiste à venir chaîner sur le niveau de 2015 les évolutions calculées à partir des dernières versions disponibles des fichiers de l'Insee : si plusieurs fichiers sont corrigés, toutes les évolutions concernées sont mises à jour. Cette méthode présente l'avantage de s'adapter aux révisions des fichiers en ne révisant que les données postérieures à 2015.

Enfin, pour remonter avant 2010, les données retravaillées de la SAE ont été mobilisées afin de construire des séries longues depuis 2003.

Définitions

- **Médecins et assimilés** : ils rassemblent les médecins salariés, généralistes ou spécialistes, mais aussi les salariés médecins de santé publique, médecins du travail, biologistes, odontologistes et pharmaciens. Les professeurs des universités praticiens hospitaliers (PU-PH) y sont intégrés. Seules les sages-femmes sont comptabilisées séparément.
- **Internes** : ils rassemblent les internes (toutes spécialités confondues) réalisant leur stage dans un établissement de santé, quelle que soit la structure qui les rémunère, ainsi que les faisant fonction d'internes (FFI).
- **Sages-femmes** : il s'agit des sages-femmes salariées.
- **Infirmiers** : ils incluent tous les infirmiers diplômés d'État (IDE) salariés, avec ou sans spécialisation, à l'exclusion du personnel infirmier d'encadrement (cadres infirmiers, surveillants chefs infirmiers) comptabilisés dans « autres personnels soignants ».
- **Aides-soignants** : ils rassemblent tous les aides-soignants salariés, y compris les aides médico-psychologiques et les auxiliaires de puériculture.
- **Personnel administratif** : il regroupe le personnel de direction salarié et les autres personnels administratifs salariés (secrétaires médicaux et assistants médico-administratifs par exemple).
- **Autres personnels soignants** : ils rassemblent le personnel salarié d'encadrement des services de soins, les salariés psychologues, psychanalystes et psychothérapeutes (non médecins), les agents de service hospitalier (ASH) et le personnel salarié de rééducation.
- **Autres personnels non soignants** : ils rassemblent le personnel éducatif et social salarié, le personnel médico-technique salarié, le personnel technique et ouvrier salarié (y compris les ingénieurs et conducteurs ambulanciers).

Pour en savoir plus

Barlet, M., Marbot, C. (dir.) (2016). [Portrait des professionnels de santé – Édition 2016](#). Paris, France : DREES, coll. *Panoramas de la DREES-Santé*.

Charnoz, P., Delaporte, A., Dennevault, C., Pereira, E., Toutlemonde, F. (2020, décembre). [Évolution des effectifs salariés hospitaliers depuis 15 ans - Méthodologie de construction d'agrégats nationaux](#). DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 69.

DGAFP (2022, novembre). [Rapport annuel sur l'état de la fonction publique – Édition 2022](#).

Donzeau, N., Godefroy, P. (2023, mai). [En 2021, l'emploi augmente de nouveau dans la fonction publique, notamment dans le versant hospitalier](#). Insee, *Insee Première*, 1947.